



Syndicat Finances Publiques Haute-Corse

BASTIA le 19 Mai 2020

Compte rendu CGT réunion audio DDFIP 2B Syndicats.

Les «Mercis» répétés du DG et des ministres se traduisent pour le moment que par des retenues de congés punitives. Alors leurs mercis ils peuvent se les garder!!

Une nouvelle réunion s'est tenue ce matin entre la Direction (Mme Boverly, M Trucchi et M Routard) et les organisations syndicales. 2 représentants par syndicat étaient autorisés pour cette réunion ou devait être traitée la question des retenues pour les collègues placés en ASA.

La veille la Direction nous a fait parvenir une note d'application qui ne fait que reprendre les directives fixées par l'ordonnance du 15 avril avec des exemples concrets. Comme nous ne cessons de l'affirmer, consacrer autant d'énergie et de temps à appliquer cette ordonnance punitive aux agents de la DGFIP témoigne du peu de considération que le gouvernement témoigne à ses agents. Alors que les personnels subissent cette crise sanitaire avec courage et responsabilité, (ce qui est loin d'être le cas au plus haut sommet de l'État) continuent d'assurer leurs missions de service public malgré le contexte, ils doivent subir cette forme d'affront scandaleux.

M Trucchi a ensuite commenté la note de la DDFIP sur les conditions de retenue. Mme Boverly reconnaît que la situation «n'est pas facile et qu'elle a peu de marges de manœuvre.» **Pour autant de nombreuses questions ne sont pas encore tranchées au plan national ce qui est très préjudiciable pour les agents.**

Concernant la 1ère période du 16 mars au 16 avril, **la CGT a demandé que les agents qui avaient posé des CA du 1^{er} janvier au 16 mars puissent les transformer en RTT pour être moins impactés.** M Trucchi reconnaît que 19 agents ont moins de 5 RTT au 16 mars dont 10 agents n'en ont plus aucun. La Direction réserve sa réponse.

Concernant les agents en TT il n'y aura aucune retenue de congé ou prise de congé obligatoire. Sauf «cas d'école» comme le reconnaît M Routard si un agent n'a effectué aucun travail durant cette période. **Donc concrètement aucun agent en TT ne sera affecté par des congés obligatoires.**

Concernant les agents qui étaient présents par rotation, nous avons exigé qu'aucune retenue de congés soit opérée. En effet et malgré les risques sanitaires importants, des collègues sont venus au bureau 1 ou plusieurs jours par semaine. Très souvent ils étaient aussi dans l'impossibilité de venir pour la semaine entière pour respecter les distances sanitaires. D'autres ne venaient que quelques heures par jour. **La DG accepte que les collègues qui n'ont pas effectué la totalité des heures dans une journée soient comptés pour une journée entière C'est très bien .(45 collègues en Haute-Corse).;**

par contre ceux qui ne sont venus qu'un jour sur deux puisque ils ne pouvaient pas faire autrement pourraient être pénalisés. **Ce qui est totalement injuste. Réponse à venir**
Pour la 2^e période du 16 avril qui s'achève le 31 Mai nous avons également beaucoup de questions sans réponse. **Les OS ont demandé que la journée d'ASA exceptionnelle** à poser pour le pont de l'ascension puisse être comptabilisée en congé et donc imputée ; ou alors que l'on pose pour le 22 Mai un jour de congé et qu'on reporte la journée exceptionnelle pour le pont du 14 juillet. **La réponse de la DG devrait intervenir dans la journée.**

Concernant la situation à compter du 1^{er} juin nous n'avons aucune information. Mais il est probable que les agents en ASA garde d'enfant ou fragilité (tous les autres sauf exception auront repris leur activité) auront de nouvelles ponctions sur les congés au-delà des 10j maximum prévus jusqu'au 31 Mai. **Nous avons également exigé qu'avant toute décision, chaque agent soit informé en amont des décisions qui le concernent afin qu'il puisse apporter des corrections si nécessaire.**

En conclusion ; dépenser autant de temps et d'énergie pour appliquer cette ordonnance inutile et punitive est scandaleux. Alors que le pays traverse une crise sanitaire économique et sociale sans précédent, que les fonctionnaires en général et les agents de la DGFIP en particulier se sont comportés de manière remarquable, s'acharner de la sorte sur les agents est incompréhensible et contre productif.

Pas question que le jour d'après ou le monde d'après soit pire que le passé qui a conduit à cette catastrophe et à ses conséquences. Dans tous les cas la CGT ne laissera pas faire.

N'hésitez pas à nous poser vos questions.

Soyez prudents et prenez soin de vous.

Les militants présents à cette réunion audio

D Vivarelli JP Battestini